Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 380

Artikel: La XVIe Conférence internationale du travail : (suite et fin)

Autor: Schmidt, Dora

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260710

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la maladresse insigne de nous croire capables de travailler pour la cause de la paix:

Les femmes, par leurs nerfs, par leurs paroles creuses, leur foi dans les pétitions et leur in-centre des faits, ne peuvent, si elles se mettent en avant, que reculer l'avène-ment d'une paix stable et véritable; ce qu'il faut c'est « l'hominisme ».

Il est certain que « l'hominisme » a si par-faitement réussi au travers de toutes les guer-res des siècles écoulés, et depuis 1914 notam-ment, à assurer à lui seul la paix, qu'un seul regard sur le passé prouve à l'évidence l'im-tilité de notre effort. Merci donc au jeune rédacteur du Confédére de nous avoir, de façon si charmante, appris cette leçon.

La XVI° Conférence Internationale du Travail

(Suite et fin.) 1

Il faut espérer que ces Conventions seront ratifiées et mises en pratique par les divers gouvernements, mais il est cependant permis d'être un peu sceptique à ce sujet. Si l'on considère combien peu de pays ont, par exemple, ratifié la Convention concernant l'âge d'admission dans l'industrie, si l'on songe aux nouvelles que l'on reçoit à chaque instant de divers pays dénonçant le travail d'enfants de 10, 12 et 13 ans dans des fabriques, voire même dans des industries aussi dangereuses que les verreries, il est un peu difficile de croire que la nouvelle Convention, qui fixe l'âge d'admission dans des inétiers plus faciles et moins dangereux, sera mise largement à exécution. Ce qui d'ailleurs risque de gèner la ratification et la mise à exécution de cette convention, c'est le fait qu'elle s'étend également aux travaux domestiques et fixe diverses restrictions trop rigides concernant la verses restrictions trop rigides concernant la durée des travaux faciles auxquels des enfants durée des travaux faciles auxquels des enfants de moins de 14 ans peuvent être admis. Du reste, pendant la discussion de cette question, on sentit fort bien le contraste entre les pays qui ont des lois progressistes de protection du travail, mais basées cependant sur leur tradition, et les pays qui peuvent encore adapter exactement leur législation aux exigences des Conventions internationales. N'est-il nas exexactement leur législation aux exigences des Conventions internationales. N'est-il pas extraordinaire, pair exemple, de voir l'Angleterre, qui dispute à notre pays l'honneur d'avoir la prémière édicté une loi de prétetion du travail des enfants, s'abstenir de préndre part à la votation finale? et n'est-il pas tout aussi étrange de voir deux pays aussi avancés que l'Allemagne et la Suisse, dans lesquels les lois de protection de l'enfance sont déjà très étendues, ne donner leur consentement que sous réserve? L'Organisation du travail se trouve aujourd'hui encore en présence de se trouve aujourd'hui encore en présence de la tâche difficile de créer des accords pouvant convenir à tous les pays du globe, et on nuit certainement au principe de l'universalité lors-que des accords sont rendus inadmissibles que des accords sont relatis mannissimes pour divers pays par des prescriptions parti-culières comme celles que nous citons plus haut. Il serait donc fort regrettable qu'à l'ave-nir on ne tint pas mieux compte des condi-tions spéciales des divers pays. Car, si jamais

¹ Voir le précédent Nº du Mouvement.

l'on peut parler de crise à l'intérieur de l'Or-ganisation du travail, cette crise se produira certainement lorsque l'élaboration des Conventions internationales cessera de retenir tout

excussvement de travanteurs mascumis, et d'un grand nombre de prescriptions techniques spéciales qui, après une expérience de dix ans, et sur le désir de nombreux pays, ont été modifiées. Cependant, il est intéressant de constater que c'est la première fois qu'une Convention a été revisée. Ceci jette un jour nouveau sur les discussions de l'année dernière. Ainsi que nous l'avions dit dans notre article de l'année passée, la revision de la Convention concernant le travail de nuit des femmes fut alors repoussée, et nous avions cru pouvoir affirmer que ce rejet était dû en partie à ce que l'on répugnait, par principe, à reviser une Convention. Aujourd'hui, il semble cepen-dant que, seul, le désir de maintenir intégra-lement les dispositions concernant la protec-tion du travail féminin a été cause de cet * * *

nate du Travan, nous animerons relever le fait que quelques délégués se sont vivement inté-ressés à la récente création d'une Commission d'experts pour les questions du travail fémi-nin. Cette Commission a vu le jour grâce à l'initiative de M^{me} Wasniewska (Pologne), malgré une forte opposition provenant même du groupe ouvrier. Sous sa forme actuelle, cette Commission servira à procurer au B.I.T. le matériel nécessaire concernant les questions du travail féminin.

on peut cependant espérer que le B.I.T. et le Conseil auront fait un choix heureux parmi les femmes des divers pays ayant fait leurs preuves dans ce domaine.

DORA SCHMIDT

Une victoire féministe en Roumanie

L'incapacité de la femme mariée disparaît

On annonce de Roumanie que le Parlement vient d'adopter une loi supprimant l'incapacité civile de la femme mariée. C'est une victoire im-

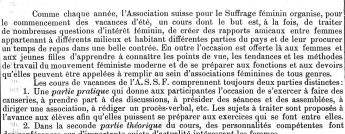
ventions internationales cessera de retenir tout l'intérêt des délégations, parce que les Etats ne trouveront plus dans ces Conventions des formes de contrats pouvant être employées pratiquement telles quelles.

4. Le 4me point de l'ordre du jour: la revision partielle de la Convention concernant la protection des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux contre les accidents, appelée brièvement « Convention des dockers », offre moins d'intérêt pour les lectrices de notre journal, puisqu'il s'agit exclusivement de travailleurs masculins, et d'un grand nombre de prescriptions techniques spé-

En dehors de ce court aperçu du travail accompli par la XVI^e Conférence internatio-nale du Travail, nous aimerions relever le fait

du travail féminin.

Lors d'une rencontre spéciale, organisée par Mies Wasniewska au Club International, les possibilités d'action de la dite Commission furent longuement discutées. Il n'est pas encore possible aujourd'hui de déclarer si elle rendra vraiment des services au point de vue de la protection de la femme et de l'ouvrière en général; son succès dépendra surtout de la façon dont le Bureau International du Travail recourra à ses services, et aussi des capacités de travail et des connaissances spéciales de ses divers membres. La liste de ces membres n'est pas encore connue; on peut cependant espérer que le B.I.T. et



1. Une partie pratique qui donne aux participantes l'occasion de s'exercer à faire des causeries, à prendre part à des discussions, à présider des séances et des assemblées, à diriger une association, à rédiger un procès-verbal, etc. Les sujets à traiter sont proposés à

XIV™ Cours de Vacances

au MONT-SOLEIL sur St-Imier (Du 11 au 16 juillet 1932)

l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

duriger une association, a rediger un proces-veroat, etc. Les sujets a traiter sont proposes a l'avance aux élèves afin qu'elles puissent se préparer aux exercices qui se font entre elles. 14 2. Dans la seconde partie théorique du cours, des personnalités compétentes font des conférences sur d'importants sujets d'actualité intéressant les femmes.

Les après-midis sont consacrées au délassement ou au repos. Dans des promenades en commun, les participantes ont l'occasion d'apprendre à connaître les beautés des environs. De ravissantes promenades peuvent êtres faites autour du Mont-Soleil, au Chasseral, etc.; dans des pâturages ensoleillés où l'on jouit d'un air excellent et d'une vue splendide sur les sommets.

A. Partie pratique.

Partie pratique.

Travaux des parlicipantes au cours. Exercices de présidence, de discussion, de conférences publiques, etc.

Direction pour les participantes de langue allemande: Mile Graitte (Berne).

Direction pour les participantes de langue française: Mme Leuch (Lausanne).

B. Conférences.

Conterences.
Lindi 11 juillet, 14 h. 30: Ouverture du cours. — 16 h.: M. MOUTTET, conseiller d'Etat (Berne): La collaboration des femmes dans les autorités de tutelle.
Mardi 12 juillet, 10 h.: Mile Dora Schmidt, adjointe à l'Offtice fédéral du Travail (Berne): Problèmes actuels du travail à domicile en Sulsse

Mercredi 13 juillet, 10 h.: MIIe AEBERHARD (Choindez): L'ouvrière chômeuse dans l'indus-trie horlogère, et son orientation vers le tra-vail ménager.

Jeudi 14 juillet, 10 h.: Mile M. Butts, secrétaire générale du Bureau international d'Education (Genève): L'éducation en vue de la collaboration internationale.

Vendredi 15 juillet, 14 h. 30: De l'activité de la police féminine en Suisse, quatre courtes causeries par nos assistantes de police: Miles Ammann (Genève), RINDLEBACHER (Lausanne), ERNST (Berne) et BAEUMLE (Bâle).

C. Conférences publiques du soir à Saint-Imier et aux environs

indications pratiques

Le cours s'ouvrira le lundi, 11 juillet, à 14 h. 30. Les jours suivants les exercices commence.

rook a.w.h.

Le cours aura lieu au **Grand Môtel Mont-Soleil** sur **St-Imier.** Prix de pension: **8.50** fr. par jour.

Prière de s'inscriré le plus tôt possible, soit auprès dél M^{ind} Léuch, Avenue Béthusy, 52, Lausanne, soit auprès de M^{ind} Vischer-Alioth, Schaffhauserrheinweg, 55, Bâle, qui donneront toutes

les indications désirées.

On peut, en outre, se procurer des renseignements auprès des présidentes de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Prix d'inscription

portante, qui est le résultat d'une propagande intense et d'une campagne serrée menée par les sociétés féminines roumaines. Il est intéressant de noter que l'adoption du principe de l'égalité sexes en matières civiles n'est pas le résultat en Roumanie, de l'adoption d'un nouveau code civil, mais que cette réforme a été introduite dans l'ancien code roumain par une décision spéciale intervenue sur cette question. Et comme

l'on sait qu'il est beaucoup plus difficile de modifier une vieille loi pour y faire entrer un principe nouveau que d'introduire ce principe au moment de l'élaboration de la loi, le succès n'en est que plus grand. Nous félicitons donc vivement les Roumaines et en particulier M^{me} la Princesse Cantacuzène, la dévouée et très active présidente du Conseil National.

Pour se rendre compte de l'importance du

des visites, les apparitions de M. Henry Bordeaux

des visites, les apparitions de M. Henry Bordeaux qui appréciait son talent si distingué, des promenades avec son épagneul, telles furent les dernières années d'Eugénie Pradez.

Ses romans, Les Isolés, La force du mal, La Revanche du passé, Les feuilles tournent au gré du vent, pour ne citer que les principaux, sont hien la refet de ca reconnalité ils rous mon au vent, pour ne citer que les principaux, sont bien le reflet de sa personnalité; ils nous montrent les hommes, les femmes surtout, tels qu'ils devraient être, et non pas tels qu'ils sont. Ce sont de subtiles analyses ouvrant les œurs avec patience et minutie. Henry Bordeaux, dans la préface qu'il a écrite pour Les feuilles tournent au gré du vent (1926), y découvre « un certain cott de la beuté un myétit de sergifies en i feut goût de la bonté, un appétit de sacrifice qui font accepter à ses héroïnes des missions de dévoue-ment auprès des enfants, auprès des blessés, ces ment auprès des enfants, auprès des blessés, ces enfants plus difficiles dont il faut respecter la susceptibilité. Mile Eugénie Pradez est la romancières des drames secrets qui se passent dans les cœurs honnètes; elle sait tout ce qui peut s'accomplir de délicat et de rare dans ces milieux bourgeois si décriés de ceux qui ne connaissent pas la lente formation de la famille d'autrefois ». Les personnages de Mile Pradez, selon l'heureüse comparaison de Bordeaux, « ressemblent à ces portraits du peintre Carrière, si vivants malgré l'ombre qui les recouvre, si douloureux et émouvants dans leurs tons effacés et comme mêlés aux brouillards des circonstances et des mêlés aux brouillards des circonstances et des événements. Un halo de mystère les entoure...»

Ce même halo, ce même effacement, ce même mystêre caractérisaient Mile Pradez, frêle, menue, immatérielle; on la sentait bien loin de la vie quotidienne, vivant avec ses morts, avec ses souvenirs, tout enveloppée de poésie, d'idéal,

de vie intérieure. Cela étant, on comprend que le mouvement féministe ne lui plaisait point. Elle ne pouvait le comprendre. Qu'avait-elle besoin de droits civiques? Des amis empressés toujours avaient écarté de son chemin les pierres, les ronces, les ennuis quotidiens, avaient fait pour elle les démarches nécessaires à sa vie pratique, à sa vie littéraire. Ce qu'ils n'avaient pu lui éviter, c'étaient le chagrin, le deuil, l'épreuve, qui l'ont faite si grande.

Et cependant, dans sa bonté et sa compréhension, Mile Pradez n'avait pas saisi le sentiment de déférence de la féministe qui, collectant dans son quartier les signatures pour la pétition fédérale, avait tenu à saluer celle qui les lui avait procuré tant de belles heures de lecture, lui apportant l'hommage de sa respectueuse admiration. Mle Pradez vivait en dehors de la vie, dont les dures réalités ne l'atteignaient pas. Son œuvre, oubliée, n'est pas démodée; elle

est hors de la mode, elle est au-dessus de la mode. Et les critiques futurs qui étudieront la vie littéraire de la terre vaudoise mettront à la meilleure place la romancière de la Petite Cha-

Margarete Andronikow-Wrangell

A Stuttgart vient de mourir, à l'âge de 55 ans, la célèbre naturaliste Mme Margarete Androni-kow, professeur à l'Académie d'agriculture de

kow, professeur à l'Academie d'agriculture de Hojenheim (Wurtemberg). Née à Moscou, elle était la fille d'un officier de carrière, le baron de Wrangell. Celui-ci mou-rut jeune et sa famille alla vivre à Reval, où Margarete suivit les cours du gymnase allemand.

La chimie l'attirant tout spécialement elle con tinua ses études à l'Université de Tubingue, où elle obtint le titre de docteur ès sciences; puis fit des stages à Dorpat, à Londres, à Strasbourg et à Paris où elle travailla comme assistante chez M™ Curie. En 1912, elle fut appelée à Reval comme directrice du laboratoire d'essais de l'Association agricole de l'Esthonie.

Lors de l'occupation bolchéviste, Marg. Wran-

Lors de l'occupation bolcheviste, Marg, Wran-gell fut faite prisonnière, puis condammée à mort, mais elle réussit à s'enfuir en Allemagne. Là elle se fit bientôt connaître par de nombreuses et remarquables conférences scientifiques. En 1918, elle se fixa à Hohenheim, où elle fut chargée des plantations d'essais de l'Académie d'agricul-ture. Le 1er janvier 1923, elle y fut nommée professeur ordinaire: c'était la première fois en

Allemagne qu'une femme obtenait ce titre.

A côté de sa brillante carrière scientifique,
Mme Andronikow-Wrangell (qui avait épousé sur le tard un ancien officier russe dont elle prit le nom) s'intéressa à diverses œuvres. Comme présidente du groupe wurtembergeois des Femmes

universitaires, elle fit sans cesse preuve de beau-coup d'énergie et de dévouement lorsqu'il s'agis-

sait de défendre une cause féminine. Toujours bonne et aimable, elle ne laisse que des admirateurs et des amis.

Nos artistes exposent..

A GENÈVE:

A GENVE: Les gouaches de Béatrice Appia, à la Galerie Moos, sont délicates, lumineuses, et révèlent un sens très sûr de l'accord des couleurs. Elles

sont amusantes par les personnages, les bêtes qui les animent souvent, par exemple dans le paysage champêtre où un troupeau de porcs, lâché sur un pré, donne de la gaieté à la grand'-route et au village qui la borde.

On ne voit pas très bien les préférences de l'artiste: elle semble également heureuse dans l'atmosphère limpide où, sur un fond de mer bleue, sont groupés les pêcheurs de Douarnenez, ou devant les bateaux du Havre, ou près d'un canal hollandais, ou dans le bazar du Mellap, à Fez.

canal hollandais, ou dans te matai un money. Fez.
D'aucuns apprécient surtout ses paysages de neige. Nous goutons davantage la finesse nuancée de telle vue de campagne marocaine, sa fontaine de Meknès, et la simplicité presque enfantine, l'impression paisible de certains tableaux rustiques de France ou de Hollande, et ses albums pour enfants, qui débordent de fantaisie, comme celui où elle illustre la vie d'un petit garçon. Presque tous les personages finissent par y mourir, mais ce n'est aucunement lugubre: il y a trop de vie remuante à côté de la mort.

PENNELLO.

de vie remuante à côté de la mort.

*** PENNELLO.

*** PENNELLO.

A la galerie Vallotton, à Lausanne, M[®] Sophy Giauque expose, jusqu'au 28 mai, une soixantaine d'images (gravures coloriées, aquarelles, gouaches etc.). Ce terme modeste désigne exactement ces précieuse petites illustrations inspirées par des lectures, des paysages, d'un art exquis, raffiné, où la mesure s'allie à la distinction, où la pensée trouve son expression exacte. Cette exposition contient en outre le précieux recueil de contes d'Oscar Wilde que M[®] Giauque a illustré pour son amie Y. Guyot.

Au Lyceum de Lausanne, jusqu'à la fin du mois sont visibles une soixantaine d'huiles, de dessins, de crayons coloriés de M[®] L. Contat-Mercanton paysages valaisans, du Midi ou du pays de Vaud, natures-mortes, fleurs, qui révelient un sentiment délicat de la nature et un sens aigu de la couleur.

S. B.